

## Conseil municipal du 22 mai 2018 – 20h

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mai à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Étaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Patricia LALOS, Maryse REDUREAU, Valérie HUART, Christiane DUBRETON, Nathalie GONCALVES, Michèle BONRAISIN, Virginie HAAS, Yves RABANT, Bruno HAMELIN, Bernard TRONCHET Patrick LEMOINE.

Absents excusés : Claudine BEYER, Caroline LEGENVRE, Philippe COUSIN, Jacky GARNIER, Frédéric TOTAIN.

Procurations : Jacky GARNIER à Max PASSELAIGUE

Secrétaire : Maryse REDUREAU

Convocation et affichage : 15/05/2018 Conseillers en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 14

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

### 2018/021 - Tarifs des services périscolaires

Après étude en commission, il est proposé de revoir les tarifs des services périscolaires de la rentrée de septembre 2018, en tenant compte du retour à 4 jours d'école.

Les tarifs sont proposés à la séance et non plus en forfait bimestre pour permettre une facturation mensuelle.

Les factures seront établies au vu de l'inscription (non de la présence réelle), à la fin de chaque mois.

	horaires	à la séance	exceptionnel	dépassement horaire
Garderie matin	7h30-8h20	1,05 €	2,10 €	-
Garderie maternelle soir 1H	16h30-17h30	1,35 €	2,10 €	2,10 €
Garderie maternelle soir 2H	16h30-18h30	2,70 €	4,20 €	2,10 €
Etude surveillée	16h30-17h30	1,10 €	2,10 €	-
Garderie après étude	17h30-18h30	1,10 €	2,10 €	2,10 €
Repas enfants		3,75 €		
repas adultes (autres que stagiaires et instituteurs intervenant à l'école)		7,90 €		

- ✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs des services périscolaires comme proposés, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### 2018/022 – Participation scolarisation hors commune

La commune du Mans sollicite le paiement d'une participation au fonctionnement des écoles publiques, pour un enfant résidant à St Pavace et scolarisé dans une classe spécialisée élémentaire ULIS durant l'année 2017/2018.

Considérant que St Pavace ne dispose pas d'une classe ULIS, la commune est tenue de participer au financement de la scolarisation. Le tarif appliqué est de 420 € par élève.

- ✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le paiement de la somme de 420 € à la ville du Mans. Les crédits sont prévus à l'article 6558 du budget communal 2018.

### 2018/023 - Personnel : formation

Proposition de prendre en charge la formation de base BAFA pour 2 agents des services périscolaires, Claire Beury et Stéphanie Beuché.

Ces stages sont dispensés par Familles Rurales pour un montant de 395 € par personne.

✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de ces 2 formations. Les crédits sont inscrits à l'article 6184 du budget communal 2018.

### 2018/024 - Projet d'aménagement de la cour de l'école

Après le réaménagement de la cour de l'école maternelle en 2015, un projet de rénovation de la cour de l'école primaire est en réflexion : reprise des enrobés, mise en accessibilité, reprise des abords, des pelouses...

Un crédit pour l'étude a été inscrit au budget primitif 2018.

Monsieur le Maire propose de confier l'étude d'aménagement au bureau PAYSAGE CONCEPT pour 5 940 € TTC.

Le projet sera travaillé par la commission scolaire avec les enseignants et les parents d'élèves.

#### ➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

2018/017	30/04/2018	Non aliénation Vte Beucher 23 rue du Champ Large		
2018/018	03/05/2018	Contrat MOE aménagement mairie cabinet C2V	C2V	24 900 € HT
2018/019	07/05/2018	Marché remplacement menuiseries école	A POSER	37 590.03 € HT
2018/020	17/05/2018	Dia Vte Vandecasteele 21 rue de la Ruchée		
2018/021	18/05/2018	Marchés construction salle asso et mairie	12 lots	821 461.83 € HT

#### ➤ Comptes rendus commissions et CDC

##### Commission voirie

- Point sur les travaux importants d'assainissement, terminés.
- Point sur les travaux de voirie de la rue de la rivière, terminés mi-juin.
- Mise en fleurs des parterres par la commission et le service technique ce mercredi

##### Commission animation CME

- Préparation du Téléthon avec les associations palvinéennes les 8 et 9 décembre
- Préparation de la commémoration du 11 Novembre avec Coulaines

#### ➤ Informations diverses

- Inscriptions pour les centres aérés de l'été et pour les mercredis loisirs auprès de la Maison des Projets
- Réunion à l'école pour l'accueil des enfants de la MECS (apprentis d'Auteuil) et demande de rendez-vous au DASEN pour aide humaine supplémentaire
- Une modification simplifiée du PLU est envisagée pour corriger des petits détails de rédaction ou préciser des points pour une bonne interprétation : dossier demandé à l'urbaniste et délibération au prochain conseil.

**Prochain conseil municipal : mardi 26 juin 2018**

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	
Philippe COUSIN	Absent excusé	Claudine BEYER	Absente excusée

Maryse REDUREAU		Valérie HUART	
Jacky GARNIER	Absent excusé Procuration à M Passelaigue	Bruno HAMELIN	
Christiane DUBRETON		Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Yves RABANT		Virginie HAAS	
Bernard TRONCHET		Caroline LEGENVRE	Absente excusée